

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1748

20 juillet 2013

SOMMAIRE

Anker Telecommunications Services S.A.	83858	Central European Participation II S.à r.l.	83886
Aquilon S.A., SPF	83881	Com3 Consulting S.à r.l.	83890
Artcraft International S.A.	83883	Createl International S.A.	83889
Artcraft International S.A.	83882	Credit Suisse International Finance (Lu- xembourg) S.A.	83885
Arthur	83883	CRV Luxembourg S.à r.l.	83889
Assurimmo Concept S.à r.l.	83881	Crystal Beaver S.à r.l.	83888
Atlas Business S.à r.l.	83882	Doregi S.A.	83896
Automate Invest Holding S.A.	83883	Lady-Shop Chaussures S.à r.l.	83862
Automate Invest Holding S.A.	83882	Lion Shipping A.G.	83858
Axilio S.à r.l.	83883	Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A.	83862
Balote SPF S.A.	83868	LuxTech Capital S.A.	83862
B&B 96 S.A.	83882	Merck Chemicals Holding S.à r.l.	83859
Beaufort Investissements S.A.	83884	NW G 2 S.à r.l.	83904
Beaufort Investissements S.A.	83867	OCM Luxembourg EPF III London Proper- ty Holdings S.à r.l.	83896
Bendler Investments S. à r.l.	83862	Oriflame Cosmetics S.A.	83890
Berlin, Tauentzienstraße 21-24 Beteiligung A S.à r.l.	83884	PAH Luxembourg 2 Sàrl	83890
Best Doctors Luxembourg Holdings S.à r.l.	83880	Paunsdorf/Zwickau Arcaden	83894
B.G.1. S.A.	83884	PDL Europe Holdings S.à r.l.	83904
BlissBaby S.à r.l.	83881	Polka Real Estate Holdings S. à r.l.	83893
Brookfield Holdings (Luxembourg) S.A.	83881	Projets Et Créations S.à r.l.	83858
Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management 1 S.à r.l.	83881	Sarasin International Funds	83895
Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management SCA	83884	SA Torre Sàrl	83895
BV Capital Partners Luxembourg S.A.	83885	Tofri S.A.	83895
Caposition S.à r.l.	83885	Toled S.à r.l.	83894
Capucins Diffusion S.à r.l.	83889	Totalina Investholding S.à r.l.	83895
		TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à r.l.	83894

Projets Et Créations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5811 Fentange, 136, route de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 162.425.

—
Extrait du contrat de cession de parts sociales établi le 31 mai 2013.

1. La société Projets Et Créations S.à r.l., avec siège social au 136, Route de Bettembourg, L-5811 Fentange, Luxembourg, représentée par son gérant Madame Geneviève Guibert résidant à 2 impasse des lilas, F-57970 Koenigsmacker, France, propriétaire de 500 parts sociales de la société Projets Et Créations S.à r.l.,

ci-après dénommé «le Cédant».

2. Monsieur Jérôme Laval, né le 25 septembre 1987 à Arlon, Belgique, Expert-comptable, résidant professionnellement à 1, rue de Steinfort, L-8371 Hobscheid, Luxembourg,

ci-après désigné «le Cessionnaire».

Le Cédant vend 500 parts de sa participation dans la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Projet Et Créations S.à r.l. au Cessionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073731/19.

(130090497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Anker Telecommunications Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 82.649.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013075470/10.

(130093092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Lion Shipping A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 59.307.

—
Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung abgehalten in Ahn am 16. April 2013 um 14.00 Uhr

Die Versammlung nimmt einstimmig die Kündigung von Herrn Robert L.F.H. TROCH, geboren am 11.08.1945 in Willebroek (B), wohnhaft in B-2830 Willebroek, 108, C. Broekmeyerstraat, an.

Die Versammlung entscheidet einstimmig, dass Herr Leendert HOOGENDOORN, geboren am 16.11.1957 in Terneuzen (NL), wohnhaft in NL-3328 XR Dordrecht, Blaauwweg 48, mit sofortiger Wirkung seines Amtes als Verwaltungsratsmitglied und Delegierter des Verwaltungsrates enthoben wird.

An deren Stelle wird Frau Evelien MACLEANEN, geboren am 19.01.1973 in Eindhoven (NL), beruflich wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin, als neues Verwaltungsratsmitglied ernannt. Dieses Mandat endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2018 stattfinden wird.

Zudem ernennt die Versammlung einstimmig Herrn Reggy Augustijn E. GEFFENS, geboren am 17.02.1970 in Wilrijk (B), wohnhaft in B-2170 Merksem, Bergen op Zoomlaan 10, zum neuen Verwaltungsratsmitglied. Dieses Mandat endet mit der Generalversammlung, die im Jahre 2018 stattfinden wird.

Gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 und Artikel 11 der Statuten erlaubt die Generalversammlung dem Verwaltungsrat Frau Silke KOSTER, geboren am 29.03.1981 in Trier (D), beruflich wohnhaft in L-5401 Ahn, 7, route du Vin, zur Delegierten des Verwaltungsrates zu ernennen. Sie kann als Delegierte die Gesellschaft nach außen durch ihre alleinige Unterschrift verpflichten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Der Verwaltungsrat

Référence de publication: 2013076545/25.

(130094143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Merck Chemicals Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 177.715.

In the year two thousand and thirteen, on the third day of the month of June,
before the undersigned Maître Marc LOESCH, notary residing in L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, at 5.30 p.m.,

there appeared:

Merck Holding Ltd., a company incorporated under the law of United Kingdom, having its registered office at Bedfont Cross Stanwell Road, Feltham, Middlesex, TW14 8NX, United Kingdom, registered with the UK Companies House under number 8531583,

here duly represented by Mr Frank Stolz, notary's clerk, residing professionally at 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal, on June 3, 2013.

The said proxy, initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party representing the whole corporate capital requests the notary to act that:

I. The appearing person is the sole member of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established and existing in the Grand Duchy of Luxembourg under the name Merck Chemicals Holding S.à r.l., with registered office at 2a, Boulevard Joseph II, L - 1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, established pursuant to a deed of the undersigned notary dated 24 May 2013, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies (the "Company");

II. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500), represented by twelve thousand five hundred (12,500) Shares having a par value of one Euro (EUR 1) each.

Therefore, the appearing party, acting through its legal representative, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital to the extent of one thousand Euros (EUR 1,000), so to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) to thirteen thousand five hundred Euros (EUR 13,500) by the creation and issuance of one thousand (1,000) Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the "New Shares") vested with the same rights and obligations as the existing shares.

The Sole Shareholder resolves to number the existing Shares from 1 to 12.500 and to number the New Shares from 12.501 to 13.500.

Subscription - Payment

(i) Merck Holding Ltd., prenamed, declares to subscribe for one thousand (1,000) New Shares numbered from 12.501 to 13.500, with a nominal value of one Euro (EUR 1) each, for a subscription price of one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57) (composed of one thousand Euros (EUR 1,000) of share capital and of one hundred twenty million six hundred seventy- nine thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,679,108.57) of share premium);

(ii) to fully pay up the subscription price of the above shares by a contribution in kind (the "Contributed Shares") for a total amount of one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Description of the contribution

The Contributed Shares consist of the following assets:

- five hundred ninety six thousand two hundred eleven (596,211) class B shares with a nominal value of ten Euros (EUR 10) each, representing approximately in the share capital of Millipore International Holdings S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2a, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies under the number B 148.420, and valued at one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Evaluation

The aggregate value of the Contributed Shares is one hundred twenty million six hundred eighty thousand one hundred eight Euros and fifty seven Cents (EUR 120,680,108.57).

Such evaluation has been approved by the board of managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 3 June 2013, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the existence of the Contributed Shares has been given by to the undersigned notary.

Merck Holding Ltd., prenamed, declares that:

- it is the sole unrestricted owner of the Contributed Shares and possesses the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the transfer of the Contributed Shares is effective as from the day of the present deed, without qualification;
- all further formalities are in course in the jurisdiction of the location of the Contributed Shares, in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

Further to the increase in capital referred to above, the appearing parties resolve to amend the article 5.1 of the Company's articles of association, which shall henceforth read as follow:

" **5.1.** The corporate capital is set at thirteen thousand five hundred Euros (EUR 13,500) represented by thirteen thousand five hundred (13,500) Shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1) each, all subscribed and fully paid-up."

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present members' meeting are estimated at approximately six thousand five hundred Euros (EUR 6,500).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing party, the present deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, and signed by the latter with the undersigned notary.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois juin.

Par-devant Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à L-5612 Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, à 17.30 heures,

A COMPARU:

Merck Holding Ltd., une société constituée et existante sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au Bedfont Cross Stanwell Road, Feltham, Middlesex, TW14 8NX, Royaume-Uni et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Royaume-Uni sous le numéro 8531583,

ici représentée par M. Frank Stolz, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 13, avenue François Clément, L-5612 Mondorf, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 3 juin 2013.

Laquelle procuration, après avoir été signés ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le comparant, représenté par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination Merck Chemicals Holding S.à r.l., ayant son siège social au 2a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant un acte de Maître Loesch, notaire à Mondorf-les-Bains, reçu en date du 24 mai 2013, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société»)

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1) chacune.

III. L'associé unique détient actuellement toutes les parts de la Société.

La partie comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille Euros (1.000 EUR) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12,500,-) à treize mille cinq cent Euros (13.500 EUR)

par la création et l'émission de mille (1.000) nouvelles parts d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune (les «Nouvelles Parts») bénéficiant des mêmes droits et obligations que les parts existantes.

L'Associé Unique décide de souscrire les Nouvelles Parts.

L'Associé Unique décide de numéroté les Parts existantes de 1 à 12.500 et de numéroté les Nouvelles Parts de 12.501 à 13.500.

Souscription - Libération

(i) Merck Holding Ltd., précitée, intervient pour souscrire aux mille (1000) Nouvelles Parts de la Société numérotées de 12.501 à 13.500, d'une valeur nominale de un euro (EUR 1,-), pour un prix de souscription de cent vingt millions six cent quatre vingt mille cent huit Euros et cinquante sept Cents (120.680.108,57 EUR) (composé de mille Euros (1.000 EUR) de capital social et de cent vingt millions six cent soixante dix neuf mille cent huit Euros et cinquante sept Cents (120.679.108,57 EUR) de prime d'émission);

(ii) Libérer intégralement le prix de souscription des actions ci-dessus par un apport en nature (les «Actions Apportées») d'une valeur totale de cent vingt millions six cent quatre vingt mille cent huit Euros et cinquante-sept Cents (120.680.108,57 EUR).

Les Actions Apportées consistent en:

- cinq cent quatre vingt seize mille deux cent onze (596.211) actions d'une valeur nominale de dix Euros (10 EUR) chacune, dans le capital social de Millipore International Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois luxembourgeoises ayant son siège social à 2a boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 148.420, et évaluées à cent vingt millions six cent quatre vingt mille cent huit Euros et cinquante sept Cents (120.680.108,57 EUR).

Estimation

La valeur totale des Actions Apportées est de cent vingt millions six cent quatre vingt mille cent huit Euros et cinquante sept Cents (120.680.108,57 EUR).

Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société conformément à la déclaration de la valeur de l'apport daté du 3 juin 2013, qui sera annexée à cet acte et qui sera soumise aux formalités d'enregistrement.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence et de la valeur des Actions Apportées a été donnée au notaire instrumentant.

Merck Holding Ltd., précitée, par son mandataire, déclare que:

- elle est seule propriétaire sans restriction des Actions Apportées et possède les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- l'apport des Actions Apportées est effectivement réalisé sans réserve avec effet à la date du présent acte;

- toutes autres formalités sont en cours de réalisation dans la juridiction de situation des Actions Apportées, aux fins d'effectuer leur transfert et de le rendre effectif partout et vis-à-vis de tous tiers.

Seconde résolution

Suite à l'augmentation de capital susmentionnée, les comparants, représentant l'intégralité du capital de la Société, ont décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social est fixé à treize mille cinq cent Euros (13.500 EUR)), représenté par treize mille cinq cent (13.500) parts sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (1 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille cinq cents Euros (EUR 6.500,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

FAIT ET PASSÉ à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux parties comparantes, connues du notaire par leur nom, prénom, état civil et lieu de résidence, ladite partie signe ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Stolz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 5 juin 2013. REM/2013/942. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 12 juin 2013.

Référence de publication: 2013076575/162.

(130094314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

LuxTech Capital S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 77.788.

Les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076533/10.

(130094719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Luxembourg International Investment Company (L I I C) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 136.700.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 15.05.2013 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une nouvelle période et se termineront lors de l'assemblée générale de l'année 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2013.

G.T. Experts Comptables S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2013076532/13.

(130094147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Lady-Shop Chaussures S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 27.386.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013076534/9.

(130094461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2013.

Bendler Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 150.853.

In the year two thousand thirteen, on the third day of May.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Bendler Investments Sarl., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B under number 150.853 (the Company). The Company was incorporated on December 23, 2009, pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 430 of February 27, 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on 22 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1697 of August 20, 2010.

There appeared:

PepsiCo (Gibraltar) Limited, a company incorporated under the laws of Gibraltar and with registered office situated at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar with registration number 90644 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Yvonne MALONE, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given in under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two United States Dollars (USD 2) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred seventy-nine United States Dollars (USD 165,857,479) represented by one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred seventy-nine (165,857,479) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred eighty-one United States Dollars (USD 165,857,481) by way of the issuance of two (2) new shares of the Company, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1. above by a contribution in kind.

3. Subsequent amendment to article 5.1 of the articles of association (the Articles) in order to reflect the share capital and the share capital increase adopted under items 1. and 2. Above.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, each acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two United States Dollars (USD 2) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred seventy-nine United States Dollars (USD 165,857,479) represented by one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred seventy-nine (165,857,479) shares having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, to one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred eighty-one United States Dollars (USD 165,857,481) by way of the issuance of two (2) new shares of the Company, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to the two (2) new shares of the Company, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each and to fully pay up such shares by way of a contribution in kind consisting of five hundred one (501) shares having a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each (the Shares) of ICARIA INVEST S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B under number B 121.595 (Icaria), having an aggregate fair market value of two hundred twenty-six million seven hundred fifty-seven thousand six hundred three United States Dollars (USD 226,757,603).

The contribution in kind of the Shares to the Company, in an aggregate amount of two hundred twenty-six million seven hundred fifty-seven thousand six hundred three United States Dollars (USD 226,757,603) shall be allocated as follows:

- an amount of two United States Dollars (USD 2) shall be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- an amount of two hundred twenty-six million seven hundred fifty-seven thousand six hundred one United States Dollars (USD 226,757,601) shall be allocated to the share premium reserve account of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the Shares is evidenced by *inter alia*, (i) the pro forma accounts of Icaria, dated 29 April 2013 and signed for approval by the management of Icaria (the Pro Forma Accounts) and (ii) a contribution certificate issued on the date hereof by the management of Icaria.

The contribution certificate issued by the management of Icaria in respect of the Shares states in essence that:

1. PepsiCo (Gibraltar) Limited, a company incorporated under the laws of Gibraltar and with registered office situated at 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar with registration number 90644 (the Sole Shareholder) is the sole holder of the Shares.

2. The Shares are fully paid-up and represent the entire share capital of Icaria.
3. The Sole Shareholder is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares.
4. None of the Shares is encumbered with any pledge or usufruct, there exist no rights to acquire any pledge or usufruct on the Shares and none of the Shares are subject to any attachment.
5. There exists no pre-emption right nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to him/her.
6. According to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and the articles of association of Icaria, the Shares are freely transferable to the Company.
7. All formalities required in the Grand Duchy of Luxembourg in connection with the transfer of the Shares will be performed at the request of the Sole Shareholder at the latest on the date of the capital increase of the Company.
8. Based on general accepted accounting principles, the Shares are valued at least two hundred twenty-six million seven hundred fifty-seven thousand six hundred three United States Dollars (USD 226,757,603) as per the attached pro forma accounts dated 29 April 2013 and since the valuation was made no material changes have occurred which would have depreciated the value of the contribution made to the Company."
9. All formalities required under the laws of Luxembourg and the relevant applicable laws subsequent to the contribution in kind of the Shares to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting said contribution in kind.

Such certificate and a copy of the Pro Forma Accounts, after signature *in varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The value of the contribution in kind has been approved by the board of managers of the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles relating to the corporate capital, so that it shall henceforth read as follows:

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred eighty-one United States Dollars (USD 165,857,481) represented by one hundred sixty-five million eight hundred fifty-seven thousand four hundred eighty-one (165,857,481) shares in registered form, having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued share in the register of shareholders of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with the relevant Luxembourg authorities).

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand six hundred Euros (EUR 6,600.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le troisième jour du mois de mai.

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Bendler Investments Sarl, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 150.853 (la Société). La Société a été constituée le 23 décembre 2009, suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 430 du 27 février 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs

reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, le 22 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1697 du 20 août 2010.

A comparu:

PepsiCo (Gibraltar) Limited, une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Bermudes, dont le siège social se situe à 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, immatriculée sous le numéro 90644 (l'Associé Unique),

ici représentée par Madame Yvonne MALONE, de résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux dollars américains (USD 2) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent soixante-dix-neuf dollars américains (USD 165.857.479) représenté par cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent soixante-dix-neuf (165.857.479) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de 1 dollar américain (USD 1) chacune, à cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-un dollars américains (USD 165,857,481) par l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1 dollar américain (USD 1).

2. Souscription et libération de l'augmentation de capital comme mentionné au point 1. ci-dessus par un apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation du capital spécifiée au point 1 et 2. ci-dessus.

4. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux dollars américains (USD 2) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent soixante-dix-neuf dollars américains (USD 165.857.479) représenté par cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent soixante-dix-neuf (165.857.479) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale de 1 dollar américain (USD 1) chacune, à cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-un dollars américains (USD 165,857,481) par l'émission de deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1 dollar américain (USD 1) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ces faits, l'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux deux (2) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de 1 dollar américain (USD 1), et libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature se composant de cinq cent une (501) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune (les Parts sociales) de ICARIA INVEST S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section sous le numéro 150.853 (Icaria), ayant une valeur comptable totale de deux cent vingt-six millions sept cent cinquante-sept mille six cent trois dollars américains (USD 226.757.603).

L'apport en nature des Actions à la Société, d'un montant total de deux cent vingt-six millions sept cent cinquante-sept mille six cent trois dollars américains (USD 226.757.603) sera affecté de la manière suivante:

- un montant de deux dollars américains (USD 2) sera affecté au compte de capital social nominal de la Société; et
- un montant de deux cent vingt-six millions sept cent cinquante-sept mille six cent un dollars américains (USD 226.757.601) sera affecté au compte de réserve de prime d'émission de la Société.

L'évaluation de l'apport en nature des Actions est documentée entre autres par (i) les comptes pro forma de Icaria, datés du 29 avril 2013 et signés pour accord par la gérance de Icaria (les Comptes Pro Forma) et (ii) un certificat d'apport émis à la date des présentes par la direction de Icaria.

Il ressort essentiellement du certificat d'apport émis par la gérance de Icaria concernant les Actions que:

1. PepsiCo (Gibraltar) Limited, une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois des Bermudes, dont le siège social se situe à 10/8 International Commercial Centre, Casemates Square, Gibraltar, immatriculée sous le numéro 90644 (l'Associé Unique) est le propriétaire unique des Actions;

2. Les Actions sont entièrement libérées et représentent l'entière du capital social d'Icaria.

3 L'Associé Unique est le seul titulaire des Actions et possède le droit d'en disposer.

4. Aucune des Actions n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur aucune des Actions et aucune des Actions n'est sujette à une telle opération.

5. Il n'existe aucun droit de préemption, ni d'autres droits en vertu desquels une personne est autorisée à demander que les Actions lui soient cédées.

6. Les Actions sont librement cessibles à la Société en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg et des statuts d'Icaria.

7. Toutes les formalités requises aux Grand-Duché de Luxembourg en rapport avec la cession des Actions à la Société seront effectuées à la demande de l'Associé Unique au plus tard le jour de l'augmentation de capital de la Société.

8. Se basant sur des principes comptables généralement acceptés, les Actions sont évaluées à au moins deux cent vingt-six millions sept cent cinquante-sept mille six cent trois dollars américains (USD 226.757.603) selon les comptes pro forma annexés datés du 21 avril 2013 et depuis que cette évaluation a été établie, aucun changement matériel n'a eu lieu qui pourrait avoir déprécié la valeur de cet apport fait à la Société.

9. Toutes les formalités requises par la loi luxembourgeoise et les lois applicables en la matière suite à l'apport en nature des actions à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée conforme de l'acte notarié documentant ledit apport en nature.

Ledit certificat ainsi qu'une copie des Comptes Pro Forma, après signature ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Cette évaluation a été approuvée par le conseil de gérance de la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts relatif au capital social et de le modifier de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-un dollars américains (USD 165.857.481,-), représenté par cent soixante-cinq millions huit cent cinquante-sept mille quatre cent quatre-vingt-un (165.857.481) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription de la part sociale nouvellement émise dans le registre des associés de la Société et de veiller à toutes les formalités afférentes (en ce compris, en tout état de cause, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises concernées).

Estimation des frais

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à six mille six cents euros (EUR 6.600,-).

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française. A la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire de la partie comparante, ladite mandataire a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: Y. MALONE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mai 2013. LAC/2013/21086. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075494/238.

(130093892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Beaufort Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.413.

L'an deux mille treize, le trois juin.

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme «Beaufort Investissements S.A.» inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.413, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentais, en date du 19 mars 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 798 du 14 avril 2009. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 16 août 2012 suivant acte reçu par le notaire instrumentaire et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2414 du 27 septembre 2012.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Frédéric LECLERCQ, dirigeant de sociétés, avec adresse à L-1710 Luxembourg 47, rue Paul Henkes.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne PETIT, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

et comme scrutateur Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec même adresse professionnelle.

Le Président expose:

I. Que les actionnaires représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs représentants ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphée «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

II. Qu'il résulte de la liste de présence dressé et certifiée par les membres du bureau que les cent (100) actions de la Société d'une valeur nominale de mille trois cent dix euros (1.310.- EUR), représentant l'intégralité du capital social de cent trente et un mille euros (131.000.-EUR) sont présentes ou représentées à l'Assemblée Générale Extraordinaire et que les détenteurs de ces actions ont été dûment convoqués à la présente assemblée de sorte que l'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, que le quorum exigé dans l'article 67-1 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 telle que modifiée est rempli.

III. Après avoir exposé les différents points de l'ordre du jour, le Président les soumet à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui délibère sur les points mentionnés dans l'ordre du jour et, le cas échéant, prend les résolutions ci-après.

IV. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée et que tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour de ladite assemblée.

V. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Modification de l'article 2 des statuts de la Société relatif à l'objet social comme suit:

«La Société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, les prestations de services dans le conseil aux entreprises, ainsi que le conseil et l'assistance dans le domaine économique et fiscal.

La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect. Elle pourra acquérir, développer, recevoir et donner en licence des brevets, marques et autres droits de propriété industrielle.

La société pourra procéder à la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

La société pourra faire en général, toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

VI. Que la société n'a pas émis d'emprunts obligataires.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé le point précité de l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Première et Unique résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société relatif à l'objet social afin de lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La Société a pour objet tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, les prestations de services dans le conseil aux entreprises, ainsi que le conseil et l'assistance dans le domaine économique et fiscal.

La société pourra effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, participer à la création, au développement et au contrôle, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière tous titres, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange, accorder tous concours, prêts, avances ou garanties à toute société dans laquelle elle dispose d'un intérêt direct ou indirect. Elle pourra acquérir, développer, recevoir et donner en licence des brevets, marques et autres droits de propriété industrielle.

La société pourra procéder à la gestion de son propre patrimoine immobilier par l'achat, la location, la mise en valeur et la vente de toutes propriétés et droits immobiliers.

La société pourra faire en général, toutes autres transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, l'assemblée a été close.

Frais

Tous les frais et honoraires dus en vertu des présentes évalués à environ mille deux cents euros (1.200.- EUR) sont à charge de la Société.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé la présente minute avec le notaire.

Signé: F. Leclercq, C. Petit, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 juin 2013. LAC/2013/25303. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013075489/90.

(130093500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Balote SPF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 177.760.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the third day of May.

Before, Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg (the Notary).

THERE APPEARED:

VACON PROPERTIES S.A., a Panamanian public limited liability company (sociedad anónima), duly incorporated and existing under the laws of Republic of Panama, having its registered office at Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street, Panama, Republic of Panama and being registered with the Registro Publico de Panama under number 924793/1/520207 (the Sole Shareholder or Appearing Party),

duly represented by Mr. Alain THILL, private employee, residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg by virtue of a proxy given in Luxembourg on 17 April 2013 (the Proxy).

The said proxy, initialled ne varietur by the Proxy of the Appearing Party and the Notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such Appearing Party has requested the officiating Notary to enact the deed of incorporation of a public limited liability company ("société anonyme") which it wishes to incorporate with the following articles of incorporation:

Art. 1. Form - Corporate Name.

1.1 There is formed a public limited liability company (société anonyme) under the name BALOTE SPF S.A. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter referred to as the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the "Articles").

1.2 The Company may have one shareholder or several shareholders. For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a sole director only who does not need to be a Shareholder of the Company.

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

However, the sole director of the Company (hereafter referred to as the "Sole Director"), or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company (hereafter referred to as the "Board of Directors") is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Director, or in case of plurality of managers, the Board of Directors of the Company.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Duration.

3.1 The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Object.

4.1 The Company's object is to (directly or indirectly) acquire, hold or dispose of interests and participations in Luxembourg or foreign entities, by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

4.2 The Company may, directly or indirectly, invest in, acquire, hold or dispose of any kind of asset by any means.

4.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies") or any other entity, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.4 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow with or without interests money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, always on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of and in accordance with the provisions of Law;

4.5 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operations and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above. It may also conduct all real estate transactions, such as buying, selling, renting, development and management of real estate.

4.6 The Company may also register, acquire and assign all intellectual property rights, register, acquire and dispose of patents and trademarks, as well as grant, manage, and develop licenses.

Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital is fixed at thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) represented by one thousand (1,000) shares having a nominal value of thirty-one Euros (EUR 31.-) each (hereafter referred to as the "Shares"), all shares having equal rights. The sole holder of the Shares is referred to as the "Sole Shareholder" or, in case of plurality, the holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles, subject to the mandatory provisions of the Law.

5.4 All Shares will have equal rights.

Art. 6. Repurchase of Shares.

6.1 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

Art. 7. Indivisibility of Shares.

7.1 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of Shares is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of the exercise of all rights attached to such Share(s).

Art. 8. Form of Shares.

8.1 The Shares of the Company may be in registered form or in bearer form, or partly in one form or in other form, at the option of the Shareholders.

8.2 A register of registered Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued by the Company.

8.3 Shareholders entitled to receive Shares shall provide the Company with an address to which all notices and announcements may be sent. Such address will also be entered into the register of Shareholders.

In the event that a Shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the register of Shareholders and the Shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company, or at such other address as may be so entered into by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by such Shareholder. A Shareholder may, at any time, change the address as entered into the register of Shareholders by means of a written notification to the Company at its registered office, or at such other address as may be set by the Company from time to time.

8.4 In case of the bearer Shares, the Company shall issue the certificates representing bearer Shares. The bearer Shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law.

Art. 9. Board of Directors.

9.1 For so long as the Company has a Sole Shareholder, the Company may be managed by a Sole Director only. Where the Company has more than one Shareholder, the Company shall be managed by a Board of Directors consisting of a minimum of three (3) directors (the «Directors»).

9.2 The number of Directors is fixed by the General Meeting of Shareholders.

9.3 The General Meeting of Shareholders may decide to appoint Directors of two different classes, being class A Director(s) and class B Director(s). Any such classification of Directors shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the Directors be identified with respect to the class they belong.

9.4 The Directors are to be appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected.

9.5 Decision to suspend or dismiss a Director must be adopted by the General Meeting of Shareholders with a simple majority of the votes of the Shareholders validly cast.

9.6 The Directors may be removed with or without cause.

9.7 When a legal entity is appointed as a Director of the Company, it must designate a permanent representative (représentant permanent) in accordance with article 51bis of the Law.

Art. 10. Meetings of the Board of Directors.

10.1 The Board of Directors shall appoint from among its members a chairman (the «Chairman»), and may choose among its members one or more vice-chairman. The Board of Directors may also choose a secretary (the «Secretary»), who need not be a Director and who may be instructed to keep the minutes of the Meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

10.2 The Board of Directors shall meet upon call by the Chairman, or any two Directors, at the place and time indicated in the notice of Meeting, the person(s) convening the Meeting setting the agenda. Written notice of any Meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least five (5) calendar days in advance of the hour set for such Meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four (24) hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason for the urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing

or by telegram or telex or telefax of each Director. Separate notice shall not be required for Meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

10.3 The Chairman shall preside at the Meetings of the Board of Directors. In his absence, the Shareholders or the Board of Directors shall decide by a majority vote that another director (or in case of a Shareholders' meeting) that any other person shall be in the chair of such Meetings.

10.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax, telex another Director as his proxy. A Director may represent several of his colleagues.

10.5 The Board of Directors may act validly and validly adopt resolutions only if at least a majority of the Directors are present or represented at a Meeting of the Board of Directors. In the event however the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) any resolutions of the Board of Directors may only be validly taken if approved by the majority of Directors including at least one class A and one class B Director (which may be represented). If a quorum is not obtained the Directors present may adjourn the Meeting to a venue and at a time no later than five (5) calendar days after a notice of the adjourned Meeting is given.

10.6 The Directors may participate in a Meeting of the Board of Directors by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the Meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such Meeting.

10.7. Resolutions are taken by a majority vote of the Directors present or represented at the Meeting of the Board of Directors. In the event that at any Meeting the numbers of votes for or against a resolution are equal, the Chairman of the Meeting of the Board of Directors shall have a casting vote.

10.8 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every Director.

10.9 The resolutions passed by the Sole Director shall be vested with the same authority as the resolutions passed by the Board of Directors and are documented by written minutes signed by the Sole Director.

Art. 11. Minutes of Meetings of the Board of Directors.

11.1 The minutes of any Meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman.

11.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman.

Art. 12. Powers of the Board of Directors.

12.1 The Directors may only act at duly convened Meetings of the Board of Directors or by written consent in accordance with article 10 hereof.

12.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests and within the objectives and purposes of the Company. All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be.

Art. 13. Corporate Signature.

13.1 Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound in the case of a sole director, by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the joint signature of any two Directors of the Company, or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the Board of Directors by means of an unanimous decision of the Board of Directors.

13.2 In the event the General Meeting of Shareholders has appointed different classes of Directors (namely class A Directors and class B Directors) the Company will only be validly bound by the joint signature of two Directors, one of whom shall be a class A Director and one class B Director (including by way of representation).

13.3 The Directors (except the case of the Sole Director) may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorized thereto by resolution of the Board of Directors.

Art. 14. Delegation of Powers.

14.1 The Board of Directors may generally or from time to time delegate the power to conduct the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation to such management as provided for by article 60 of the Law to an executive or other committee or committees whether formed from among its own members or not, or to one or more Directors, managers or other agents who may act individually or jointly. The Board of Directors shall determine the scope of the powers, the conditions for withdrawal and the remuneration attached to these delegations of authority including the authority to sub-delegate.

14.2 The first managing director may be appointed by the General Meeting of Shareholders.

Art. 15. Conflict of Interest.

15.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a Director,

associate, officer or employee of, such other company or firm. Any Director or officer of the Company who serves as a Director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

15.2 In the event that any Director or officer of the Company has in any transaction of the Company an interest opposite to the interests of the Company, such Director or officer shall make known to the Board of Directors such opposite interest and shall not consider or vote on any such transaction, and such transaction and such Director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding General Meeting of Shareholders.

15.3 The term "opposite interest", as used in the preceding sentence, shall not include any relationship with or without interest in any matter, position or transaction involving any person, company or entity as may from time to time be determined by the Board of Directors in its discretion.

Art. 16. General Meeting of Shareholders. General Meeting of Shareholders.

16.1 The General Meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company (the «General Meeting of Shareholders») or «General Meeting»).

16.2 It has the powers conferred upon it by the Law.

Notice, Place of Meetings, Decisions without a Formal Meeting.

16.3 The General Meeting of Shareholders shall meet in Luxembourg upon call by the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be. Shareholders representing one tenth of the subscribed Share capital may, in compliance with the Law, request the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be to call a General Meeting of Shareholders.

16.4 The annual General Meeting shall be held in Luxembourg in accordance with Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the 20th day in the month of June, at 11:00 a.m. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following Business Day in Luxembourg.

16.5 Other General Meetings of Shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective convening notice.

16.6 General Meetings of Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda and the time and place at which the meeting will be held, sent by registered letter at least thirty (30) days prior to the meeting, the day of the convening notice and the day of the meeting not included, to each Shareholder at the Shareholder's address in the Shareholder Registry, or as otherwise instructed by such Shareholder.

16.7 If all Shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, the General Meeting may take place without notice of meeting.

16.8 The General Meeting of Shareholders shall appoint a Chairman and be chaired by the Chairman who shall preside over the meeting. The General Meeting shall also appoint a Secretary who shall be charged with keeping minutes of the meeting and a Scrutineer. The minutes shall be in English and adopted as evidence thereof and be signed by the Chairman and the Secretary of such meeting or by the next meeting.

16.9 All General Meetings of Shareholders shall be conducted in English.

16.10 The Shareholders may not decide on subjects that were not listed on the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters, unless all Shareholders are present or represented at the meeting.

16.11 Shareholders taking part in a Meeting of Shareholders through video-conference or through other means of communication allowing their identification are deemed to be present for the computation of the quorums and votes. The means of communication used must allow all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and must allow an effective participation of all such persons in the meeting.

Voting Rights

16.12 Each Share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholders. Blank votes are considered null and void.

16.13 A Shareholder may act at any General Meeting of Shareholders by giving a written proxy to another person, who need not be a Shareholder.

16.14 Unless otherwise provided by Law or by these Articles, resolutions of the General Meeting are passed by a simple majority of the votes of the Shareholders validly cast.

Art. 17. Auditors.

17.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be Shareholders or not. The General Meeting of Shareholders shall appoint the statutory auditors and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

Art. 18. Financial Year.

18.1 The financial year of the Company shall commence on January 1st of each year and shall terminate on December 31 of the same year.

18.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, shall prepare annual accounts in accordance with the requirements of Law and accounting practice.

18.3 The Company shall ensure that the annual accounts, the annual report and the information to be added pursuant to the Law, as amended, shall be available at its registered office from the day on which the General Meeting at which they are to be discussed and, if appropriate, adopted is convened.

18.4 The annual General Meeting shall adopt the annual accounts.

Art. 19. Dividend Distributions.

19.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represent the net profit of the Company.

19.2 From the net profits (as defined in the above article 19.1 and determined in accordance with the Law), five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's share capital.

19.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by Law and by these Articles, the Sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors shall propose that cash available for remittance be distributed.

19.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by the Shareholders.

19.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

19.6 No interest shall be paid on a dividend declared by the Company and kept by it at the disposal of its beneficiary.

Art. 20. Dissolution and Liquidation of the Company.

20.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders to that effect, which requires a two-thirds majority of all the votes cast in a meeting where at least half of the issued Share capital is present or represented.

20.2 The Board of Directors or the Sole Director, as the case may be, shall be charged with the liquidation provided that the General Meeting of Shareholders shall be authorised to assign the liquidation to one or more liquidators in place of the Board of Directors or the Sole Director, as the case may be.

20.3 To the extent possible, these Articles shall remain in effect during the liquidation.

20.4 No distribution upon liquidation may be made to the Company in respect of Shares held by it.

20.5 After the liquidation has been completed, the books and records of the company shall be kept for the period prescribed by law by the person appointed for that purpose in the resolution of the General Meeting to dissolve the company. Where the General Meeting has not appointed such person, the liquidators shall do so.

Art. 21. Amendments to the Articles.

21.1 The present Articles may be amended from time to time by a General Meeting of Shareholders under the quorum and majority requirements provided for by the Law.

Art. 22. Applicable Law.

22.1 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on the last day of December 2013. The first annual General Meeting of Shareholders will thus be held in the year 2014.

Subscription and Payment for Share Capital

The share capital of the Company has been subscribed as follows:

Subscriber	Shares
VACON PROPERTIES S.A.	1,000 Shares
Total	1,000 Shares

Each of these shares has been fully paid up in cash for a total issue price of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-). Proof that the amount of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-) in respect of this cash contribution, corresponding to a share capital of thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-), is at the free disposal of the Company has been given to the Notary, who expressly acknowledged receipt of the proof of payment.

Incorporation of the Company

The Notary states that the conditions provided for in Article 26 of the Law have been observed and confirmed that a public limited liability company ("société anonyme") has been incorporated by virtue of the present deed under the name BALOTE SPF S.A., with the articles of incorporation and the share capital stated above.

Decisions of the Sole Shareholder of the Company

The Appearing Party, being the holder of all the Shares of the Company and represented by the Proxy, passed the following resolutions:

1. Resolved to set at one (1) the number of Directors and further resolved to elect the following person as Director for a period ending at the annual General Meeting of Shareholders having to approve the accounts as at 31st December 2017:

Mr. Alexander BURTIN, director, born in USSR, on May 17, 1964, residing at 104/3 Nijegorodskaya street, Moscow 109052, Russian Federation.

2. Resolved to fix the registered office at 6, rue Guillaume Schneider, L- 2522 Luxembourg.

3. Resolved to elect the limited liability company REVICONSULT S.à r.l., having its registered office at L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg number B 139013, as statutory auditor for a period ending at the annual General Meeting of Shareholders having to approve the accounts as at 31st December 2017.

Costs and Notarial Deed

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed and/or in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand eight hundred and twenty-five Euros.

The Notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Appearing Party the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the appearing party, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

This notarial deed was drawn up in Junglinster on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the Proxy, who is known to the Notary by his or her name, first name, civil status and residence, the Proxy, on behalf of the appearing party, and the Notary have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg (le Notaire).

A COMPARU:

VACON PROPERTIES S.A., une société anonyme Panamienne (sociedad anónima), dûment constituée et existante en vertu des lois de la République de Panama, ayant son siège social à East 54th Street, Arango Orillac Building, 2nd Floor, Panama, République de Panama et étant immatriculée auprès du Registro Publico de Panama sous le numéro 924793/1/520207 (l'Actionnaire Unique ou la Personne Comparante),

dûment représentée par Monsieur Alain THILL, employé, résidant professionnellement à Junglinster, Grand duché de Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, en date du 17 avril 2013 (le Mandataire).

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire de la Personne Comparante et le Notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle Personne Comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le Notaire instrumentant de dresser acte d'une société anonyme dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination.

1.1 Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BALOTE SPF S.A. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

1.2 La Société peut avoir un actionnaire unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'actionnaire de la Société.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand duché de Luxembourg par une délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Toutefois, l'administrateur unique de la société (ci-après l' "Administrateur Unique") ou le conseil d'administration de la Société (ci-après le " Conseil d'Administration") est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

2.3. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par l'Administrateur Unique ou le Conseil d'Administration de la Société.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales aussi bien que dans le Grand duché de Luxembourg qu'en dehors.

Art. 3. Durée.

3.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la société est d'acquérir, détenir ou disposer, directement ou indirectement, d'intérêts et participations dans des entités étrangères ou luxembourgeoises, par tous les moyens et d'administrer, développer et gérer ces intérêts et participations.

4.2 La Société pourra, directement ou indirectement, investir dans, acquérir, détenir ou disposer de toutes sortes d'avoirs par tous moyens.

4.3 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les "Sociétés Apparentées") ou toute autre entité, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

4.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts avec ou sans les intérêts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission, toujours sur une base privée, de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments convertibles ou non de dette ou de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la Loi;

4.5 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci. Elle peut également procéder à toutes opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, la location, le développement et la gestion de bien immobiliers.

4.6 La Société peut également enregistrer, acquérir et céder tous droits de propriété intellectuelle; enregistrer, acquérir et céder des brevets et des marques de fabrique; ainsi que concéder, gérer et mettre en valeur les licences.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille (1.000) actions ayant une valeur nominale de trente et un Euro (EUR 31,-) chacune (ci-après les "Actions"), toutes les actions ayant des droits égaux. Le détenteur unique d'Actions est défini ci-après l'"Actionnaire Unique" ou, en cas de pluralité, les détenteurs d'Actions sont collectivement définis ci-après les "Actionnaires".

5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Actionnaires.

5.3 Le capital souscrit de la Société peut à tout moment être augmenté ou réduit par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des présents Statuts, sous réserve des dispositions impératives de la Loi.

5.4 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux.

Art. 6. Rachat des Actions.

6.1 La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi.

Art. 7. Indivisibilité des Actions.

7.1 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Si la propriété d'une ou plusieurs Action(s) est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur cette (ces) Action(s) doivent désigner un mandataire unique pour représenter cette (ces) Action(s) à l'égard de la Société. L'absence de nomination d'un tel mandataire sera sanctionnée par la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à cette (ces) Action(s).

Art. 8. Forme des Actions.

8.1 Les Actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou pour partie nominatives et pour l'autre partie au porteur au choix des Actionnaires.

8.2 Il est tenu au siège social un registre des Actions nominatives, dont tout Actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des Actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés par la Société.

8.3 Les Actionnaires habilités à recevoir des Actions devront fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les notifications et communications pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite au registre des Actionnaires.

Au cas où un Actionnaire ne fournit pas d'adresse, la Société peut permettre qu'il en soit fait mention au registre des Actionnaires, et l'adresse de l'Actionnaire sera réputée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par celle-ci, jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Actionnaire. Un Actionnaire pourra à tout moment faire changer l'adresse portée au registre des Actionnaires par une notification écrite, envoyée à la Société à son siège social ou à telle autre adresse fixée par celle-ci de temps à autre.

8.4 En cas des Actions au porteur, la Société émet des certificats constatant la détention des Actions au porteur. Les Actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi.

Art. 9. Conseil d'Administration.

9.1 Tant que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique, la Société peut être administrée par un Administrateur Unique seulement. Si la Société a plus d'un Actionnaire, elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) administrateurs au moins (les «Administrateurs»).

9.2 Le nombre des Administrateurs est déterminé par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

9.3 L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de nommer des Administrateurs de deux classes différentes, à savoir un ou des Administrateur(s) de la classe A et un ou des Administrateur(s) de la classe B. Toute classification d'Administrateurs doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les Administrateurs doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

9.4 Les Administrateurs doivent être nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut dépasser six (6) ans, et ils resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

9.5 La décision de suspendre ou de révoquer un Administrateur doit être adoptée par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple des voix des Actionnaires valablement émises.

9.6 Les Administrateurs peuvent être révoqués avec ou sans motif.

9.7 Lorsqu'une personne morale est nommée Administrateur de la Société, elle doit désigner un représentant permanent conformément à l'article 51 bis de la Loi.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration.

10.1 Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président (le «Président») et pourra choisir parmi ses membres un ou plusieurs vice-présidents. Le Conseil d'Administration pourra également choisir un secrétaire (le «Secrétaire») qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui pourra être responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ainsi que de l'exécution de telle fonction administrative ou autre lui conférée de temps en temps par le Conseil d'Administration.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou de deux Administrateurs au lieu et à l'heure indiqués dans la convocation à la Réunion, la/les personne(s) convoquant la Réunion fixant également l'ordre du jour. Chaque Administrateur sera convoqué par écrit à toute Réunion du Conseil d'Administration au moins cinq (5) jours civils à l'avance par rapport à l'horaire fixé pour ces réunions, excepté dans des circonstances d'urgence, dans lequel cas une convocation donnée vingt-quatre (24) heures à l'avance et mentionnant dûment les raisons de l'urgence sera suffisante. Il pourra être passé outre à cette convocation, pour l'avenir ou rétroactivement, à la suite de l'assentiment par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur de chaque Administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les Réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

10.3 Le Président présidera les Réunions du Conseil d'Administration. En son absence, les Actionnaires ou le Conseil d'Administration désigneront à la majorité un autre Administrateur et, lorsqu'il s'agit d'une Assemblée Générale, toute autre personne pour assumer la présidence de ces Assemblées et Réunions.

10.4 Tout Administrateur pourra se faire représenter aux Réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par télégramme, par télécopieur ou par télex un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

10.5 Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et agir valablement que si au moins la majorité des Administrateurs est présente ou représentée à la Réunion du Conseil d'Administration. Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir, les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), toute résolution du Conseil d'Administration ne pourra être valablement adoptée que si elle est approuvée par la majorité des Administrateurs incluant au moins un Administrateur de classe A et un Administrateur de classe B (qui peuvent être représentés). Si un quorum n'est pas atteint, les Administrateurs présents peuvent reporter la réunion à un endroit et à une heure endéans un délai de cinq (5) jours civils après l'envoi d'une notice d'ajournement.

10.6 Les Administrateurs peuvent participer à une Réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes y participant à s'entendre mutuellement et une participation par ces moyens sera considérée comme équivalant à une présence physique à la Réunion.

10.7 Les décisions sont prises à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés. Au cas où, lors d'une Réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix pour ou contre une décision, le Président aura voix prépondérante.

10.8 Nonobstant de ce qui précède, une résolution du Conseil d'Administration peut également être adoptée par consentement unanime écrit qui consiste en un ou plusieurs documents comprenant les résolutions et qui sont signés par chaque Administrateur. La date d'une telle résolution sera la date de la dernière signature.

10.9 Les résolutions prises par l'Administrateur Unique auront la même autorité que les résolutions prises par le Conseil d'Administration et seront constatées par des procès verbaux signés par l'Administrateur Unique.

Art. 11. Procès-verbaux des Réunions du Conseil d'Administration.

11.1 Les procès-verbaux d'une Réunion du Conseil d'Administration seront signés par le Président.

11.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le Président.

Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration.

12.1 Les Administrateurs peuvent uniquement agir lors de Réunions du Conseil d'Administration dûment convoquées ou par consentement écrit conformément à l'article 10 des présents Statuts.

12.2 Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la Société et dans les limites des objectifs et de l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'Assemblée Générale des Actionnaires par la Loi ou par les présents Statuts sont de la compétence du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique.

Art. 13. Signature Sociale.

13.1 Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas d'administrateur unique, valablement engagée par seule signature de l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité des administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société, ou par la/les signature(s) de toute(s) personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par le Conseil d'Administration moyennant une décision unanime du Conseil d'Administration.

13.2 Toutefois, au cas où l'Assemblée Générale des Actionnaires a nommé différentes classes d'Administrateurs (à savoir les Administrateurs de classe A et les Administrateurs de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Administrateur de classe A et d'un Administrateur de classe B (y compris par voie de représentation).

13.3 Les Administrateurs ne pourront (à excepté le cas d'Administrateur Unique) engager la Société par leur signature individuelle, à moins d'y être autorisés par une résolution du Conseil d'Administration.

Art. 14. Délégation de pouvoirs.

14.1 Le Conseil d'Administration peut d'une manière générale ou de temps en temps déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion ainsi que prévu par l'article 60 de la Loi à un cadre ou à un/des comité(s), composé(s) de ses propres membres ou non, ou à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs ou autres agents qui peuvent agir individuellement ou conjointement. Le Conseil d'Administration déterminera l'étendue des pouvoirs, les conditions du retrait et la rémunération en ce qui concerne ces délégations de pouvoir, y compris le pouvoir de sub-déléguer.

14.2 Le premier administrateur-délégué pourra être nommée par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 15. Conflit d'Intérêts.

15.1 Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un

intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'ils seraient Administrateurs, associés, fondateurs de pouvoir ou employés de cette autre société ou firme. L'Administrateur ou fondateur de pouvoir de la Société qui est Administrateur associé, directeur, fondateur de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société contracte ou avec laquelle elle est autrement en relations d'affaires ne sera pas, par là même, privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareils contrats ou pareilles affaires.

15.2 Au cas où un Administrateur ou fondateur de pouvoir de la Société a dans quelque transaction de la Société un intérêt opposé à ceux de celle-ci, cet Administrateur ou fondateur de pouvoir devra informer le Conseil d'Administration de cet intérêt opposé et il ne délibérera pas et ne prendra pas part au vote concernant cette transaction. Une telle transaction ainsi que l'intérêt de l'Administrateur ou du fondateur de pouvoir dans cette transaction sera rapportée à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

15.3 Le terme "intérêt opposé" tel qu'il est utilisé à l'alinéa précédent ne s'appliquera pas aux relations ou aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre ou transaction que ce soit, en rapport avec toute autre personne, société ou entité juridique que le Conseil d'Administration pourra déterminer à son entière discrétion

Art. 16. Assemblée Générale des Actionnaires. Assemblée Générale des Actionnaires

16.1 L'Assemblée Générale des Actionnaires représente l'ensemble des actionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale des Actionnaires» ou l'«Assemblée Générale»).

16.2 Elle a les pouvoirs qui lui sont réservés par la Loi.

Convocation, lieu de réunion des Assemblées, décision sans Assemblée Formelle.

16.3 L'Assemblée Générale des Actionnaires se réunit à Luxembourg sur convocation du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique. Les Actionnaires représentant un dixième du capital social souscrit peuvent, conformément à la Loi, demander au Conseil d'Administration de convoquer une Assemblée Générale des Actionnaires.

16.4 L'Assemblée Générale annuelle se réunit en conformité avec la Loi à Luxembourg; au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans l'avis de convocation de l'Assemblée, le 20^e jour du mois de juin à 11 heures. Si ce jour est un jour férié légal au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant à Luxembourg.

16.5 D'autres Assemblées Générales des Actionnaires peuvent se tenir aux lieux et aux dates qui peuvent être prévues dans les avis de convocation respectifs.

16.6 Les Assemblées Générales des Actionnaires seront convoqués par une convocation qui détermine l'ordre du jour ainsi que l'heure et l'endroit auxquels l'assemblée se tiendra, envoyée par lettre recommandée au moins trente (30) jours avant l'assemblée, ce délai ne comprenant ni le jour de l'envoi de la convocation ni le jour de l'assemblée, à chaque Actionnaire et à l'adresse de l'Actionnaire dans le Registre des Actionnaires, ou suivant d'autres instructions données par l'Actionnaire concerné.

16.7 Au cas où tous les Actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocations à l'Assemblée.

16.8 L'Assemblée Générale des Actionnaires désignera un Président et sera présidée par le Président qui dirigera l'Assemblée. L'Assemblée Générale désignera un Secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'Assemblée et un Scrutateur. Les procès-verbaux seront rédigés en anglais et dressés à titre de preuve de l'Assemblée et seront signés par le Président et le Secrétaire de cette Assemblée ou lors de l'Assemblée suivante.

16.9 La langue utilisée lors de chaque Assemblée Générale des Actionnaires sera l'anglais.

16.10 Les Actionnaires ne peuvent pas prendre des décisions concernant des matières qui ne sont pas à l'ordre du jour (y compris les matières exigées par la loi) et concernant des affaires en relation avec de telles matières, sauf si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée.

16.11 Les Actionnaires participant aux Assemblées Générales soit par vidéoconférence, soit par toute autre forme de communication permettant leur identification, sont considérés comme présents pour le calcul des quorums et des votes. Les moyens de communication utilisés doivent cependant permettre aux Actionnaires participant à ces assemblées de s'entendre les uns les autres de manière ininterrompue et doivent permettre la participation effective de ces personnes à de telles assemblées.

Droit de vote

16.12 Chaque Action donne droit à une voix à chaque Assemblée Générale des Actionnaires. Le vote en blanc est nul et non avenu.

16.13 Un Actionnaire peut agir à chaque Assemblée Générale des Actionnaires en donnant une procuration écrite à une autre personne, Actionnaire ou non.

16.14 Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires valablement exprimées.

Art. 17. Surveillance.

17.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires au compte qui peuvent ou pas être Actionnaires. L'Assemblée Générale des Actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) ans.

Art. 18. Année sociale.

18.1 L'année sociale de la Société commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

18.2 Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur Unique prépare les comptes annuels suivant les exigences de la Loi et les pratiques comptables.

18.3 La Société fera en sorte que les comptes annuels, le rapport annuel et les éléments supplémentaires à fournir conformément à la Loi soient disponibles à son siège social à partir du jour auquel l'Assemblée Générale à laquelle ils doivent faire l'objet d'une délibération et, si opportun, être adoptés, est convoquée.

18.4 L'Assemblée Générale Annuelle adoptera les comptes annuels.

Art. 19. Distribution de Dividendes.

19.1 Le solde créditeur du compte de profits et pertes après déduction des frais, coûts, amortissements, charges et provisions représente le bénéfice net de la Société.

19.2 De bénéfice net (tel que défini à l'article 19.1 ci-dessus et déterminé en conformité avec les dispositions de la Law) cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

19.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

19.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par les Actionnaires.

19.5 Malgré les dispositions précédentes, le l'Administrateur Unique ou, en cas de la pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Actionnaire(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Actionnaire(s).

19.6 Aucun intérêt ne sera payé sur le dividende déclaré par la Société et conservé par elle à la disposition de son bénéficiaire.

Art. 20. Dissolution et Liquidation de la Société.

20.1 La Société peut être dissoute par une résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires; cette résolution requiert une majorité de deux tiers de toutes les voix exprimées lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social est présente ou représentée.

20.2 La liquidation s'effectuera par les soins du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique, sous la réserve que l'Assemblée Générale des Actionnaires sera autorisée à confier la liquidation à un ou plusieurs liquidateurs en remplacement du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, de l'Administrateur Unique.

20.3 Dans la mesure du possible, les présents Statuts resteront en vigueur pendant la liquidation.

20.4 Aucune distribution des bonis de liquidation ne peut être faite en faveur de la Société en raison d'Actions détenues par elle.

20.5 Après la clôture de la liquidation, les documents comptables et écritures de la Société seront conservés pendant la durée prévue par la loi par la personne désignée à cet effet dans la décision de l'Assemblée Générale de dissoudre la Société. Au cas où l'Assemblée Générale n'a pas désigné une telle personne, les liquidateurs procéderont à cette désignation.

Art. 21. Modification des Statuts.

21.1 Les présents Statuts sont susceptibles d'être modifiés de temps en temps par une Assemblée Générale des Actionnaires conformément aux exigences de quorum et de majorité prévues par la Loi.

Art. 22. Loi applicable.

22.1 Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la Loi.

Dispositions Transitoires

La première année sociale commencera à la date de constitution de la Société et finit le dernier jour de décembre 2013. L'Assemblée Générale annuelle se réunira donc pour la première fois en 2014.

Souscription et Libération du Capital Social

Le capital social de la Société a été souscrit comme suit:

Souscripteur	Actions
VACON PROPERTIES S.A.	1.000 Actions
Total	1.000 Actions

Chacune de ces Actions a été intégralement libérée en numéraire pour un montant total de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-). La preuve que cet apport en numéraire d'un montant de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), qui correspond à un capital social de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-), est à libre disposition de la Société a été apportée au Notaire, lequel en a expressément accusé réception.

Constitution de la Société

Le Notaire constate que les conditions exigées par l'article 26 de la Loi ont été observées et confirme qu'une société anonyme a été constituée en vertu du présent acte sous la dénomination BALOTE SPF S.A., avec les statuts et le capital social repris ci-dessus.

Décisions d'Actionnaire Unique de la Société

La Personne Comparante, étant le détenteur de l'intégralité des Parts Sociales de la Société et représentée par le Mandataire, a adopté les résolutions suivantes:

1. Fixe à un (1) nombre des Administrateurs et décide de nommer la personne suivante Administrateur pour une période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2017:

Monsieur Alexander BURTIN, Directeur, né en URSS, le 17 mai 1964, demeurant à 104/3 rue Nijegorodskaya, Moscou 109052, Russie.

2. Fixe le siège social au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

3. Nomme la société à responsabilité limitée REVICONCONSULT S.à r.l., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, R.C.S. Luxembourg numéro B 139013, commissaire aux comptes de la société pour une période prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2017.

Frais et Acte Notarié

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte et/ou en raison de sa constitution sont estimés approximativement à mille huit cent vingt-cinq Euros.

Le Notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la Personne Comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête de la Personne Comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, passé à Junglinster à la date mentionnée en tête des présentes.

Le présent document a été lu au Mandataire, connu du Notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, et le Mandataire, au nom de la Personne Comparante, ainsi que le Notaire ont signé ensemble le présent acte.

Signé: Alain THILL, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 mai 2013. Relation GRE/2013/1964. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075503/666.

(130093176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Best Doctors Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Dest Doctors Luxembourg Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013075498/11.

(130093263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

BlissBaby S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2441 Luxembourg, 202, rue du Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 154.006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075500/9.

(130093422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Brookfield Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 96.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013075501/10.

(130093460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.388.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013075502/11.

(130093876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Aquilon S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 32.641.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1 rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2013075472/13.

(130093568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Assurimmo Concept S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 5C, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 151.131.

Der Jahresabschluss auf den 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075479/9.

(130093794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Atlas Business S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 12-14, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 164.189.

—
Extrait de la résolution écrite de la gérante (la «Gérante») de la Société passée conformément à l'article 9 des statuts de la Société (les «Statuts»)

Madame Hanane ACHAHBOUN, demeurant 13 rue des Forgerons, F-57300 HAGONDANGE (France) décide en sa qualité de Gérante [...], de transférer le siège social de la Société du 11, avenue de la Gare, L-1611 LUXEMBOURG au 12-14 rue de Strasbourg L-2560 LUXEMBOURG, avec effet le 1^{er} juin 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 05/06/2013.

Hanane ACHAHBOUN

Gérante

Référence de publication: 2013075480/17.

(130093671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Automate Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 89.771.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075481/9.

(130093453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Artcraft International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 62.380.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de ARTCRAFT INTERNATIONAL S.A., tenue le 15 mai 2013 au siège de la société

Il a été décidé ce qui suit:

- nommer Madame Natacha Kolodziej-Steuermann, Avocat, demeurant professionnellement 10, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg, comme nouvel Administrateur de la société en remplacement de Madame Delphine Goergen, Administrateur démissionnaire.

Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle de 2016.

Le Conseil d'Administration est désormais composé comme suit: Monsieur Didier Schönberger, Mesdames Véronique Wauthier et Natacha Kolodziej-Steuermann.

Pour extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2013075477/19.

(130093656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

B&B 96 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 168.585.

—
Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013075485/14.

(130093821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Automate Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 89.771.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 3 juin 2013

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, comme Président du Conseil d'Administration pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013075482/14.

(130093627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Axilio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1638 Senningerberg, 4-6, rue du Golf.
R.C.S. Luxembourg B 157.717.

—
Les comptes annuels clos au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013075483/10.

(130093039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Arthur, Société Anonyme Soparfi.

Capital social: EUR 33.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.
R.C.S. Luxembourg B 36.517.

—
EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 février 2013: -

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la démission de FIDUCIAIRY & ACCOUNTING SERVICES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

- Est acceptée avec effet au 1^{er} janvier 2013 la nomination de FIDUCIAIRE SEVE S.A. ayant son siège social 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg n°RCS Luxembourg B 82421 en tant que Commissaire aux Comptes en remplacement de FIDUCIAIRY & ACCOUNTING SERVICES S.A. jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2018.

Luxembourg, le 27 février 2013.

Pour ARTHUR

Référence de publication: 2013075478/16.

(130093561) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Artcraft International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 62.380.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Domiciliaire

Référence de publication: 2013075476/11.

(130093613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

B.G.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 166.635.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013075484/10.

(130093249) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Beaufort Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.413.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013075490/10.

(130093555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Berlin, Tauentzienstraße 21-24 Beteiligung A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 173.664.

Auszug aus dem Kauf- und Abtretungsvertrag über Gesellschaftsanteile der Gesellschaft vom 06. Juni 2013

Aufgrund eines Kauf- und Abtretungsvertrags über Gesellschaftsanteile der Gesellschaft vom 06. Juni 2013 haben sich folgende Änderungen in der Teilhaberstruktur der Gesellschaft ergeben:

- Berlin, Kurfürstendamm 231 Beteiligung S.à r.l., eine société à responsabilité limitée mit Sitz in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg unter der Nummer B 172.746 hält mit Wirkung zum 06. Juni 2013 an der Gesellschaft folgende Anteile: 6.250 Anteile

- Goslar, Wohlenbergerstraße Immobilien S.à r.l., eine société à responsabilité limitée mit Sitz in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg unter der Nummer B 173.729 hält mit Wirkung zum 06. Juni 2013 an der Gesellschaft folgende Anteile: 6.250 Anteile

- Kaufhaus Immobilien Holding A S.à r.l., eine société à responsabilité limitée mit Sitz in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg unter der Nummer B 172.676 hält mit Wirkung zum 06. Juni 2013 an der Gesellschaft folgende Anteile: 0 Anteile

- Kaufhaus Immobilien Holding B S.à r.l., eine société à responsabilité limitée mit Sitz in 5, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, eingetragen im Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg unter der Nummer B 172.683 hält mit Wirkung zum 06. Juni 2013 an der Gesellschaft folgende Anteile: 0 Anteile

Référence de publication: 2013075496/23.

(130093100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Brookfield Infrastructure Partners PD Ports Capital Management SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.915.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 11 juin 2013.

Référence de publication: 2013075524/11.

(130093880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

BV Capital Partners Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.290.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 1^{er} juin 2013, que:
- Le siège social de la société a été transféré, avec effet immédiat, du 18, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013075527/15.

(130093666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Credit Suisse International Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: ZAR 1.000.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 168.252.

- Les décisions suivantes ont été approuvées et ratifiées par l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de la Société qui s'est tenue en date du 07 juin 2013:

* Acceptation de la démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 07 juin 2013 de Monsieur Claude Noesen.

* Nomination en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Manuel Ribeiro, né le 30 décembre 1965 à Aguas Santas, Maia (Portugal), ayant son adresse professionnelle au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'actionnaire unique qui se tiendra en 2018 pour approuver les comptes annuels au 31 décembre 2017.

* Confirmation que le conseil d'administration de la Société est désormais composé par les administrateurs suivants:

- Monsieur Robert Archbold
- Monsieur Jorge Lozano
- Monsieur Manuel Ribeiro

- Il est à noter que le nom de famille exact de l'administrateur de la Société Monsieur Jorge Lozano est le suivant: Pérez Lozano.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour la société

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2013075540/28.

(130093676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Caposition S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.897.

Par résolutions prises en date du 28 mai 2013, les associés ont pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission, avec effet au 1^{er} avril 2013, de Willem Jan Pieter Pelle, avec adresse professionnelle au 126, Zuidplein, WTC Amsterdam, Tower H, 15th floor, 1077XV Amsterdam, Pays-Bas, de son mandat de gérant de Catégorie A;

- nomination, avec effet au 1^{er} avril 2013, de Roderik Mulder, avec adresse professionnelle au 1, Connaught Place, Central, Jardine House, Suite 3418, 34th floor, Hong Kong, au mandat de gérant de Catégorie A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2013.

Référence de publication: 2013075533/17.

(130093154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Central European Participation II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.125.050,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 120.155.

In the year two thousand thirteen, on the twenty-seventh day of March,

Before Us Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of Central European Participation II S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-1840 Luxembourg, 15, Boulevard Joseph II, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, under the number B. 120.155 and having a share capital of ten million one hundred twenty-five thousand fifty Euros (EUR 10,125,050.-) (the Company). The Company was incorporated pursuant to a deed of Me Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on the 31st of August 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2163 of the 20th of November 2006. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the 29th of March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1263 of June 10, 2011.

There appeared:

1) The Prudential Insurance Company of America, a company having its registered address at 751 Broad Street, 21st Floor, Newark, New Jersey, 07102-5096, United States of America,

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 22nd, 2013; and

2) Stichting Bedrijfstakpensioenfondsvoor de Bouwnijverheid, a company having its registered address at La Guardia-weg 4, NL - 1043 DG Amsterdam, The Netherlands,

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address 5, rue Zenon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 25, 2013; and

3) FEI Caixagest Imobiliario FF, a company having its registered address at Av. Joao XXI, 631000-300 Lisbon, Portugal, here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address 5, rue Zenon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on March 25, 2013.

(hereafter collectively the Shareholders)

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders have unanimously requested the undersigned notary to record the following:

I. That the four hundred five thousand two (405,002) shares (parts sociales) having each a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) representing the entirety of the share capital of the Company of ten million one hundred twenty-five thousand fifty euros (EUR 10,125,050.-) are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices

2. Confirmation of the current term of the Company.

3. Amendment of article 3 of the Articles of the Company in order to extend the term of the Company to December 31, 2016.

4. Miscellaneous.

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance to the Meeting.

Second resolution

The Shareholders resolve to confirm that the term of the Company has been extended twice, from August 31, 2011 to March 22, 2012 and from March 22, 2012 to March 22, 2015, so that the term of the Company is currently March 22, 2015.

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 3 of the Articles of the Company to read as follows so as to extend the term of the Company to December 31, 2016:

" **Art. 3. Duration.** The Company has a term which will expire on 31 December 2016. The term may be extended by a Shareholder resolution that is approved by a super majority vote. Upon expiry of the Company's term, no further business will be conducted by the Company except for such action as is necessary for the liquidation of the Company."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French versions, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the proxy-holder of the appearing parties signed the present deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt - sept mars.

Par-devant Nous, Maître Francis KESSELER, notaire résidant à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de. Central European Participation II S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 120.155, et ayant un capital social de dix millions cent vingt-cinq mille cinquante Euros (EUR 10.125.050) (la Société). La Société a été constituée suivant un acte de Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 31 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2163 du 20 novembre 2006. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire résidant au Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, le 29 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1263 le 10 juin 2011.

Ont comparu:

1) The Prudential Insurance Company of America, une société ayant son adresse à 751 Broad Street, 21st Floor, Newark, New Jersey, 07102-5096, Etats-Unis d'Amérique,

ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 22 mars 2013; et

2) Stichting Bedrijfstakpensioenfondsvoor de Bouwnijverheid, un fonds de pension ayant son adresse à La Guardiaweg 4, NL - 1043 DG Amsterdam, Pays-Bas,

ici représenté par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 25 mars 2013, et

3) FEI Caixagest Imobiliario FF, une société ayant son adresse à Av. Joao XXI, 631000-300 Lisbonne, Portugal,

ici représentée par Mme. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 25 mars 2013.

(ci-après collectivement les Associés).

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte notarié pour être soumises ensemble aux formalités d'enregistrement.

Les Associés ont unanimement requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. Que les quatre cent cinq mille deux (405.002) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, représentant l'entière part du capital social de la Société d'un montant de dix millions cent vingt-cinq mille cinquante (EUR 10.125.050) sont dûment représentées à cette Assemblée laquelle est partant régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation
2. Confirmation de l'actuel terme de la Société.
3. Modification de l'article 3 des Statuts de la Société dans le but d'étendre le terme de la Société au 31 décembre 2016.
4. Divers

Première résolution:

L'entière part du capital social étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux convocations, les Associés représentés se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués, déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour, lequel leur a été communiqué à l'avance

Deuxième résolution

Les Associés décident de confirmer que le terme de la Société a été étendu deux fois, du 31 août 2011 au 22 mars 2012 et du 22 mars 2012 au 22 mars 2015, de sorte que le terme actuel de la Société est le 22 mars 2015.

Troisième résolution:

Les Associés décident de modifier l'article 3 des Statuts de la Société, avec la teneur suivante, afin d'étendre le terme de la Société au 31 décembre 2016:

« **Art. 3. Durée.** La Société a une durée qui expirera le 31 décembre 2016. La durée peut être étendue par une résolution des Associés approuvée à la majorité qualifiée. A l'expiration de la durée de la Société, aucune action ne sera entreprise par la Société à l'exception des actions nécessaires à la liquidation de la Société»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, même date qu'en tête des présentes à Esch-sur-Alzette.

Et après lecture faite à la représentante des parties comparantes, connue du notaire soussigné par son nom, prénoms usuels, état civil et demeure, ladite représentante des parties comparantes a signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 05 avril 2013. Relation: EAC/2013/4564. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013075536/145.

(130093104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Crystal Beaver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 158.099.

En date du 23 avril 2013 et avec effet immédiat, José Correia, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a démissionné de son mandat de gérant de classe A de la société Crystal Beaver S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 158 099.

Alter Domus Luxembourg S.à r.l, Mandaté par le démissionnaire

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10 juin 2013.

Référence de publication: 2013075541/14.

(130093636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

Capucins Diffusion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 15-17, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 60.211.

Le bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013075546/14.

(130093819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2013.

CRV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9016 Ettelbruck, 3-5, rue de l'Ecole Agricole.

R.C.S. Luxembourg B 114.162.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associée unique de «CRV Luxembourg S.A.R.L.» tenue le 29 avril 2013 à 10h00 à Ettelbruck

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

- Est également nommé au poste de second «Membre du Comité Exécutif» avec pouvoir d'engager à lui seul la société dans le cadre de la gestion journalière pour les activités d'ingénieur en agronomie, Monsieur Roald VAN NOORT, né le 02/03/1960 à Rhenen (NL) et demeurant à NL-5432 KA Cuijk, Keerkade 20. Cette nomination prend effet à partir de ce jour et pour une durée indéterminée.

- Les «Membres du Comité Exécutif» se composent donc comme suit:

* Monsieur Axel ESCHER, né le 06/06/1974 à Berge/Osnabriick (D) et demeurant à D-49626 Berge, Sipe 5

* Monsieur Roald VAN NOORT, né le 02/03/1960 à Rhenen (NL) et demeurant à NL-5432 KA Cuijk, Keerkade 20

Ils sont nommés pour une durée indéterminée et peuvent engager la société dans le cadre de la gestion journalière par leur seule signature.

- Révocation des personnes suivantes de leur poste de gérant:

* Monsieur Jan JANSEN demeurant à NL-7361 GG Beekbergen, 19 Hulleweg;

* Monsieur Johannes DOMMERHOLT demeurant à NL-7251 KD Lochem, 81 Stiggoor;

* Monsieur Denis Léon VOLCKAERT demeurant à B-9820 Merelbeke, 15 Crookstraat.

Pour extrait sincère et conforme

CRV INTERNATIONAL B.V.

Représentée par Ate LINDEBOOM

Référence de publication: 2013074162/26.

(130091199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Creteil International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 62.651.

Par décision du Conseil d'administration du 5 juin 2013

- Le siège social de la société CREATEL INTERNATIONAL S.A. est transféré avec effet au 5 juin 2013 du 17 Rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour CREATEL INTERNATIONAL S.A.

Référence de publication: 2013074160/12.

(130091572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Com3 Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 126.854.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013074156/14.

(130091343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Oriflame Cosmetics S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 8.835.

Extraits de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue le 21 mai 2013

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale de la Société en date du 21 mai 2013 que:

1. Les mandats d'administrateur des personnes suivantes ont été renouvelés pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31/12/2013:

- Monsieur Sven Magnus BRÄNNSTRÖM, demeurant à 2-4, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.
- Madame Marie EHRLING, demeurant au 69, Birger Jarlsgatan, S-11356 Stockholm.
- Madame Helle KRUSE NIELSEN, demeurant au 38, Dreyersvej, DK-2960 Rungsted Kyst.
- Monsieur Christian SALAMON, demeurant professionnellement au 2, Birger Jarlsgatan, S-11356 Stockholm.
- Monsieur Robert AF JOCHNICK, demeurant à Torpvägen 5, S-18352 Taby.
- Monsieur Lilian FOSSUM BINER, demeurant au 24b, Norrviksvägen, S-18165 Lidingö.
- Monsieur Alexander AF JOCHNICK, demeurant professionnellement au 161, Drève Richelle, B-1410 Waterloo.
- Monsieur Jonas AF JOCHNICK, demeurant professionnellement au 161, Drève Richelle, B-1410 Waterloo.
- Monsieur Anders DAHLVIG, né le 21 mai 1957 à Karlskoga (Suède), demeurant au 9, Mästerlotsgränd, S-26040 Viken.

2. Le mandat de président du conseil d'administration de Monsieur Robert AF JOCHNICK a été renouvelé pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31/12/2013.

3. Le mandat de KPMG Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149133, a été renouvelé pour une période prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice se clôturant au 31/12/2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013074514/28.

(130091312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

PAH Luxembourg 2 Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.884.

In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of November.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

PFIZER LUXEMBOURG SARL, a limited liability company (société à responsabilité limitée), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy

of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 84125, represented by Me Cécile JAGER, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 16, 2012.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity PFIZER LUXEMBOURG SARL, is the sole part holder in PAH LUXEMBOURG 2 SARL, incorporated on December 21, 2011, with registered office at 51 avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 165884, published in the Mémorial C number 385, on February 14 2012 (the "Company"), by deed of Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

First resolution

The sole part holder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of SIX HUNDRED FIFTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 654,500,000.-) to bring it from its present amount of SIXTEEN MILLION SIX HUNDRED THIRTY SIX THOUSAND SIX HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 16,636,600.-) to the amount of SIX HUNDRED SEVENTY ONE MILLION ONE HUNDRED THIRTY SIX THOUSAND SIX HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 671,136,600.-) by the creation and the issue of SIX HUNDRED FIFTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND (654,500,000) new shares having a par value of ONE U.S. DOLLAR (USD 1.-) each (the "New Shares"), having the same rights and obligations as the existing shares, together with total issue premium of FIVE BILLION EIGHT HUNDRED NINETY MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 5,890,500,000.-).

The aggregate contribution of (i) SIX BILLION FIVE HUNDRED FORTY FIVE MILLION U.S. DOLLARS (USD 6,545,000,000.-) in relation to the New Shares is allocated as follows: (i) SIX HUNDRED FIFTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 654,500,000.-) to the share capital of the Company and (ii) FIVE BILLION EIGHT HUNDRED NINETY MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 5,890,500,000.-) to the share premium account of the Company.

Subscription

PFIZER LUXEMBOURG SARL, prenamed, represented as stated hereabove has declared to subscribe for the SIX HUNDRED FIFTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND (654,500,000) New Shares, and to pay them a total price of SIX HUNDRED FIFTY FOUR MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 654,500,000.-) together with a total issue premium of FIVE BILLION EIGHT HUNDRED NINETY MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND U.S. DOLLARS (USD 5,890,500,000.-) by a contribution in kind consisting of FORTY FOUR MILLION SIX HUNDRED EIGHTY SEVEN THOUSAND FIVE HUNDRED (44,687,500) shares, having a nominal value of ONE EURO (EUR 1.-) each, in the share capital of PAH West Europe S.à r.l., a company organized under the laws of Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 51, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 164653 ("PAH West Europe"). The shares to be contributed in PAH West Europe shall hereinafter be referred to as the "Contributed Shares".

The above contribution in kind has been dealt with in a valuation statement issued by the management of the Company, which certifies that the total value of the contribution in kind is equal to the value of the New Shares issued in consideration for the Contributed Shares.

The said report, a copy of the list of the Contributed Shares, has been given.

Effective implementation of the contribution:

The Contributor, PFIZER LUXEMBOURG SARL here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of the Contributed Shares and possessing the power to dispose of the Contributed Shares;
- the Contributed Shares are not encumbered with any pledge or usufruct, there exist no right to acquire any pledge or usufruct on the Contributed Shares;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Contributed Shares be transferred to it;
- according to the laws of Luxembourg the Contributed Shares are freely transferable;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

The sole partner resolves to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company in order to reflect such increase of capital, which now reads as follows:

Art. 7. First paragraph. "The corporate capital of the company is set at SIX HUNDRED SEVENTY ONE MILLION ONE HUNDRED THIRTY SIX THOUSAND SIX HUNDRED U.S. DOLLARS (USD 671,136,600.-) into SIX HUNDRED SEVENTY ONE MILLION ONE HUNDRED THIRTY SIX THOUSAND SIX HUNDRED (671,136,600) shares having a par value of ONE US DOLLAR (USD 1.00) each."

Valuation - Costs

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at seven thousand euro (EUR 7,000.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The appearing person, acting in her hereabove capacities, and in the common interest of all the parties, does hereby grant power to any employees of the law firm of the undersigned notary, acting individually, in order to enact and sign any deed rectifying the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le seize novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Luxembourg soussigné;

A COMPARU

PFIZER LUXEMBOURG SARL constituée suivant acte reçu par acte du notaire instrumentant en date du 3 octobre 2001, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 84.125 (la «Société») représenté par Me Cécile JAGER, avocat, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en Luxembourg le 16 novembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant la partie comparante susnommée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, PFIZER LUXEMBOURG SARL, est l'associé unique de PAH LUXEMBOURG 2 SARL, constituée suivant acte reçu par acte du Maître Paul BETTINGEN, en date du 21 décembre 2011, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B165.884, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 385 du 14 février 2012 (la «Société») par acte du notaire Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, (Grand-Duché de Luxembourg).

Laquelle personne comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital souscrit de la Société par un montant de SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAIN (USD 654.500.000,-) pour le porter de son montant actuel de SEIZE MILLIONS SIX CENT TRENTE-SIX MILLE SIX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 16.636.600,-) à un montant de SIX CENT SOIXANTE-ONZE MILLIONS CENT TRENTE-SIX MILLE SIX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 671.136.600,-) par l'émission de SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE (654.500.000) de nouvelles parts sociales ayant une valeur D'UN DOLLAR AMERICAIN (USD 1,00) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ensemble avec une prime d'émission de CINQ MILLIARDS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 5.890.500.000,-).

L'apport total de SIX MILLIARDS CINQ CENT QUARANTE- CINQ MILLIONS DOLLARS AMERICAINS (USD 6.545.000.000,-) relativement aux Nouvelles Parts Sociales est alloué comme suit: (i) SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAIN (USD 654.500.000,-) au capital social de la Société et (ii) CINQ MILLIARDS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 5.890.500.000,-) au compte de prime d'émission de la Société.

Souscription

PFIZER LUXEMBOURG SARL, prénommée, ici représentée comme dit ci-avant a déclaré souscrire toutes les SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE (654.500.000) nouvelles parts sociales et les libérer pour un prix total de SIX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAIN (USD 654.500.000,-) ensemble avec une prime d'émission de CINQ MILLIARDS HUIT CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 5.890.500.000,-), par un apport en nature consistant dans les QUARANTE-QUATRE MILLIONS SIX CENT QUATRE-VINGT-SEPT MILLE CINQ CENTS (44.687.500) parts sociales dans PAH WEST EUROPE SARL, une société à responsabilité limitée, ayant son siège au 51 avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de et à

Luxembourg sous le numéro B 164653 («PAH West Europe»). Les parts sociales apportées à PAH West Europe seront mentionnées ci-après comme les «Parts Apportées».

La preuve de l'existence et de la valeur de cet apport en nature pour un montant total de SIX MILLIARDS CINQ CENT QUARANTE-CINQ MILLIONS DOLLARS AMERICAINS (USD 6.545.000.000,-) a été produite par la délivrance d'un certificat d'évaluation daté du 16 novembre 2012 émis par la Société.

Réalisation effective de l'apport:

L'Apporteur, PFIZER LUXEMBOURG SARL, précitée, ici représentée comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de Parts Sociales apportées et possède les pouvoirs d'en disposer,
- les Parts Sociales apportées ne sont encombrées d'aucun gage ou usufruit et qu'il n'existe aucun droit aux fins d'acquérir un tel gage ou usufruit sur lesdites parts;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- suivant le droit Luxembourg les statuts de ladite société, les Parts Sociales apportées sont librement transmissibles;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir au Luxembourg aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Deuxième résolution

L'associé unique décide alors de modifier le premier paragraphe de l'article 7 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation de capital, lequel article sera comme suit:

Art. 7. Premier paragraphe. «Le capital social de la société est fixé à SIX CENT SOIXANTE-ONZE MILLIONS CENT TRENTE-SIX MILLE SIX CENTS DOLLARS AMERICAINS (USD 671.136.600,-) divisé en SIX CENT SOIXANTE-ONZE MILLIONS CENT TRENTE-SIX MILLE SIX CENTS (671.136.600,-) parts sociales ayant une valeur nominale d'UN DOLLAR AMERICAIN (USD 1.00) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à sept mille euros (EUR 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

La personne comparante, es qualité qu'elle agit, agissant dans un intérêt commun, donne pouvoir individuellement à tous employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête et la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jager, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15319. Reçu soixante-quinze euros 75,00€.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013074537/162.

(130091685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Polka Real Estate Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 134.414.

Extrait du conseil de gérance du 6 juin 2013

Le Conseil de Gérance a décidé d'accepter la démission de Monsieur Joseph Winandy comme gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et nomme comme gérant B de la société pour une durée illimitée:

Koen Lozie

Né le 24 juin 1965 à Deinze (Belgique)

Demeurant 61, Grand Rue à L-8510 Redange-sur-Attert

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013074527/15.

(130091205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

Paunsdorf/Zwickau Arcaden, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 8.913.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.143.

En date du 05 juin 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Pamela Valasuo, de son mandat de gérant de la Société avec effet au 31 mai 2013.

- Nomination de Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à Saint Quentin en France, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet au 31 Mai 2013 et pour une durée indéterminée.

- Nomination de Monsieur Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam aux Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle le 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en qualité de nouveau gérant de la Société avec effet au 31 Mai 2013 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2013.

Pour la Société

J.J. Josset

Gérant

Référence de publication: 2013074522/22.

(130092110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

TS Nautilus (Wamslerstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.628.425,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.540.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2012 de la Société, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mai 2013.

Pour extrait conforme

ATOZ SA

Aerogolf Center - Bloc B

1, Heienhaff

L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2013073859/17.

(130090965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Toled S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 114.848.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013073854/10.

(130090812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Totalina Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 100.405.

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 24 mai 2013 à 14h30

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

TOTALINA INVESTHOLDING Sàrl
Jan H VAN LEUVENHEIM
Gérant unique

Référence de publication: 2013073855/17.

(130091124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Tofri S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4440 Soleuvre, 125, rue d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 73.446.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2013

L'assemblée des actionnaires a pris entre autres la résolution suivante:

Sont élus en tant que seuls administrateurs de la société pour une durée de 6 ans et prenant fin à l'assemblée statuant sur l'exercice 2018:

- Monsieur BERNARD Frank, administrateur délégué, demeurant à L-4440 Soleuvre 125, rue d'Esch
- Monsieur JOHANNNS Fons, demeurant à L-2360 Luxembourg 21, allée des Poiriers
- Monsieur BAER Claude, demeurant à L-4330 Esch-sur Alzette 6, avenue des Terres Rouges

Soleuvre, le 5 juin 2013.

Pour extrait conforme

La société

Référence de publication: 2013073853/17.

(130091045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

SA Torre Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3462 Dudelange, 3, rue Edison.
R.C.S. Luxembourg B 78.680.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2013.

Référence de publication: 2013073811/10.

(130090475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Sarasin International Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 133.738.

Les adresses des administrateurs Messieurs Nils OSSENBRINK et Dieter STEBERL ont changé comme suit:

Monsieur Nils OSSENBRINK

Taunusanlage 17, D-60325 FRANKFURT AM MAIN

Monsieur Dieter STEBERL

40, Avenue Monterey, L-2163 LUXEMBOURG

Pour SARASIN INTERNATIONAL FUNDS
Société d'Investissement à Capital Variable
RBC Dexia Investor Services Bank S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2013073816/16.

(130090291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2013.

Doregi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 63.289.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2013.

Doregi S.A.

P.L.C. van Denzen

Administrateur

Référence de publication: 2013076999/14.

(130095141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2013.

OCM Luxembourg EPF III London Property Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 177.726.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the third day of May.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM LUXEMBOURG EPF III S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Register of Commerce and Companies (R.C.S.) of Luxembourg under number B 159343, and having a share capital of EUR 1,127,300.-;

represented by Mrs Ekaterina DUBLET, jurist, with professional address in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM Luxembourg EPF III London Property Holdings S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstan-

ces. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or by two managers acting jointly.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM LUXEMBOURG EPF III S.à r.l, prenamed and represented as stated above declares to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Szymon DEC, company manager, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mrs. Figen EREN, company manager, born on 10 February 1978 in Besancon, France, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Jabir CHAKIB, company manager, born on 5 November 1967 in Casablanca, Morocco, residing professionally at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
- Mr. Hugo NEUMAN, company manager, born on 21 October 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing at 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg;
- Mr. Justin BICKLE, company manager, born on 11 January 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and
- Mr Sava SAVOV, born on 1 June 1977 in Karnobat, Bulgaria, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, England.

2. The registered office of the Company is set at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trois mai.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM LUXEMBOURG EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159343, ayant un capital social de EUR 1.127.300,-;

représentée par Madame Ekaterina DUBLET, juriste, ayant son adresse professionnelle à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM Luxembourg EPF III London Property Holdings S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes

valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou par deux gérants agissant conjointement.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des

valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM LUXEMBOURG EPF III S.à r.l., prénommée et représentée comme décrit ci-dessus, déclare souscrire à douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales Ordinaires sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - M. Szymon DEC, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - Mme Figen EREN, née le 10 février 1978 à Besançon, France, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;
 - M. Jabir CHAKIB, né le 5 novembre 1967 à Casablanca, Maroc, ayant son adresse professionnelle au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - M. Hugo NEUMAN, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au 16, rue J.B. Fresez, L-1542 Luxembourg;
 - M. Justin BICKLE, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre; et

- M. Sava SAVOV, né le 1^{er} juin 1977 à Karnobat, Bulgarie, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Angleterre.

2. Le siège social de la Société est établi au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 mai 2013. Relation GRE/2013/1960. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 6 juin 2013.

Référence de publication: 2013074506/426.

(130091964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

NW G 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 175.667.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 03 juin 2013

Il résulte des décisions prises par l'Associé unique en date du 3 juin 2013 que:

- Monsieur Robert McCorduck, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a démissionné de son poste de gérant B de la société, avec date effective au 31 mai 2013.

- Monsieur Onno Bouwmeister, employé privé, avec adresse professionnelle au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg a été élu au poste de gérant B de la société en remplacement avec date effective au 1^{er} juin 2013, pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013074500/19.

(130092076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.

PDL Europe Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 22, rue J.P. Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 155.163.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PDL Europe Holdings S.à r.l

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013074542/11.

(130091905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juin 2013.
